



## PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE SINISTRE

### Mesures d'urgence à prendre en cas de sinistre

**NB :** L'efficacité des mesures prévues dans le tableau ci-dessous sera renforcée si des plans d'urgence ont été préalablement réalisés. Dès qu'un sinistre se produit et durant toute la durée de l'intervention, les compétences de conduite doivent être parfaitement réglées afin de pouvoir coordonner de manière optimale l'utilisation de tous les moyens disponibles.

Sinistres	Mesures à prendre	Personnes/Services à avertir
<b>Incendies</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Fermer le gaz</li><li>– Faire sortir les visiteurs (faire évtl. appel à des volontaires pour aider à évacuer les biens)</li><li>– Couper l'électricité après avoir vérifié qu'il n'y avait personne dans les ascenseurs</li><li>– Fermer portes et fenêtres</li><li>– Préparer l'arrivée des services d'intervention (accès, prises d'eau, extincteurs, recommandations concernant les biens à évacuer en priorité)</li><li>– Organiser les emballages et moyens de transport indispensables</li><li>– Evacuer les inventaires, les microfilms et les biens les plus précieux dans un endroit sûr (éviter de devoir déplacer plusieurs fois le même objet)</li><li>– Organiser une place de rassemblement provisoire des biens évacués (surveillance)</li><li>– Planifier le transport des objets évacués dans des nouveaux dépôts</li><li>–</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pompiers</li><li>2. Conservateur/détenteur</li><li>3. Remplaçant</li><li>4. Restaurateur</li><li>5. Conservateur des MH</li><li>6. C PBC</li><li>7. Protection civile (autres services)</li><li>8. Assurances</li><li>9. ...</li></ol>
<b>Dégâts d'eau / inondations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Fermer les conduites d'eau et couper l'électricité après avoir vérifié qu'il n'y avait personne dans les ascenseurs</li><li>– - En cas d'inondation, évacuer si possible dans les étages supérieurs les objets précieux se trouvant dans les sous-sols et au rez-de-chaussée</li><li>– Prendre des mesures pour éviter ou limiter les infiltrations d'eau</li><li>– Prendre les premières mesures d'urgence pour limiter les dégâts causés aux objets</li><li>– Uniquement en accord avec le détenteur surgeler les documents endommagés et prendre rapidement contact avec docusave.</li><li>–</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pompiers</li><li>2. Conservateur/détenteur</li><li>3. Remplaçant</li><li>4. Restaurateur</li><li>5. Conservateur des MH</li><li>6. C PBC</li><li>7. Protection civile (autres services)</li><li>8. Assurances</li><li>9. ...</li></ol>

<b>Vandalisme / attentats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuer les blessés éventuels, faire sortir les visiteurs et bloquer les issues</li> <li>- Appeler la police</li> <li>- Suivant la nature des dégâts, prendre des mesures pour stopper les dommages causés aux biens</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Police</li> <li>2. Ambulance</li> <li>3. Conservateur/détenteur</li> <li>4. Restaurateur</li> <li>5. Conservateur des MH</li> <li>6. NIKE</li> <li>7. Assurances</li> </ol>
<b>Voils</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annoncer le vol à la police (éviter de prendre toute mesure qui pourrait entraver l'enquête de police)</li> <li>- Sur la base des inventaires, faire une liste des objets volés</li> <li>- Rassembler une documentation sur chaque objet volé (fiche d'inventaire, etc.)</li> <li>- Informer les médias (diffuser des photos des objets volés)</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Police</li> <li>2. Conservateur/détenteur</li> <li>3. Assurances</li> </ol>

**NB:** Ce tableau doit être complété au vu des dangers spécifiques (avalanches, glissements de terrain, séismes, etc. ) menaçant l'immeuble. Des mesures efficaces ne peuvent être prises que dans le calme et en évitant la panique !